

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 février 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	24	5	0	4

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LENOBLE Monique, LOURADOUD Patricia, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie-Claude suppléante de MUZETTE Thierry.

Membres ayant donné pouvoir :

BODIN Pascal donne pouvoir à TERRIER Gilles, CHABANAT Christine donne pouvoir à PONS Gérard, PAQUET Laurent donne pouvoir à CHADELAUD Michel, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, VERGNE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents :

CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, DUPUY Nathalie, LACOUTURIERE Michel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

TOURISME

Délibération n° 06-2018 : Autorisation de signer les conventions pour la mise en place d'un outil numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire le projet de développement d'une application numérique pour la gestion et la promotion des activités de randonnées et des conventionnements envisagés pour la réalisation de ce projet

Ce projet, initié par le PNR de Millevaches en Limousin, rassemble une douzaine de partenaires, EPCI, PETR et le Lac de Vassivière. Ce territoire de plus de 6800 km² est une destination de prédilection pour la pratique de la randonnée sous ses différentes formes (pédestre, VTT,...). Une application numérique partagée permettra aux collectivités à la fois de faciliter la gestion technique des sentiers (outil « métier ») et de valoriser des itinéraires (web, mobile).

.../...

.../...

De 2018 à décembre 2020, cette opération comporte deux volets : investissement (solution progicielle, traduction franco-anglaise des contenus, communication) et animation (portée par le PNR aux côtés des structures partenaires) :

1. Le volet « investissement » fera l'objet d'un marché à procédure adapté (MAPA), dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par la Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières. Conformément à ses statuts, le PETR du Pays Monts et Barrages peut porter en tant que maître d'ouvrage des opérations dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire concerné dans tout domaine touchant à la l'aménagement et à la valorisation du territoire, dans le cadre de missions déléguées par les Communautés de communes. C'est pourquoi, il est proposé que le portage de l'investissement de l'opération « développement d'une application numérique pour la gestion et la promotion des activités de randonnée » soit confiée au PETR et fasse l'objet d'une convention spécifique, en accord avec les deux autres Communautés de communes du territoire.
2. Le volet « animation » consiste au recrutement par le PNR d'un chargé de mission dédié à la coordination du projet pendant 18 mois et à du temps de travail passé par un certain nombre d'agents du PNR (chef de projet, chargée de communication). Ce volet fait l'objet d'une demande d'aide LEADER dans le cadre du programme du GAL Monts et Barrages et sera co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Une partie des dépenses d'animation restera à charge des Communautés de communes partenaires du projet.

Une convention cadre multipartite fixera :

- les rôles et engagements du PNR, du Comité de pilotage, du Comité technique et de chacun des partenaires,
- la clé de répartition utilisée,
- la programmation financière générale et par structure partenaire,
- les conditions de révision et de résiliation.

Les dépenses prévisionnelles pour l'ensemble de l'opération sont établies comme suit sur la base de premiers estimatifs :

- En investissement : 126 000 €
- En animation : 61 431 €

La clé de répartition est la suivante :

Territoires	Population totale	Part de la population / population globale concernée par le projet
CC Briance Combade	5 777	4,25%
CC de Noblat	12 256	9,03%
CC des Portes de Vassivière	5 675	4,18%
Pays Monts et barrages	23 708	17,46%
Territoire du projet	135 784	100,00%

Le plan de financement prévisionnel pour le territoire de Monts et Barrages est établi comme suit :

Maîtrise d'ouvrage	Dépenses prévisionnelles		Plan de financement prévisionnel	
	Intitulé	Montant TTC	Intitulé	Montant
PETR du Pays Monts et Barrages	Investissement	21 999,73 €	Autofinancement PETR	4 399,95 €
			Subvention LEADER Monts et Barrages	17 599,78 €
	Total investissement	21 999,73 €	Total investissement	21 999,73 €
PNR de Millevaches en Limousin	Animation	10 725,91 €	Autofinancement PNR	2 145,18 €
			Subvention Région Nouvelle-Aquitaine	1 449,72 €
			Subvention LEADER Monts et Barrages	6 864,58 €
			Participation de la CC Briance-Combade	64,92 €
			Participation de la CC de Noblat	137,73 €
			Participation de la CC des Portes de Vassivière	63,77 €
	Total animation	10 725,91 €	Total animation	10 725,91 €